

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2016

Les conseillers sont tous présents. (10)

- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du dernier conseil municipal.

- **Nouvelle convention groupement de commande PATA.**

Le conseil approuve à l'unanimité la convention avec la COR pour l'achat de PATA (revêtement de la voirie).

- **Adoption devis : la construction chalet-abri aux abords de l'aire de jeux.**

Sur les quatre devis reçus, la commission appel d'offre a retenu celui de l'entreprise "Charpente Habitat Bois Dufour et associés" de Poule les Echarmeaux, pour un montant 12 999,60 €.

Le devis est approuvé à l'unanimité.

A cela s'ajouteront l'adduction d'eau (2 478 €), 2 tables et bancs en bois, une table de ping-pong en béton et un nouveau jeu

- **Subventions aux associations**

Dans le budget 2016, 3 000 € ont été inscrits pour les subventions.

Le conseil a approuvé à l'unanimité la répartition suivante :

- Comité des Fêtes : 1 500 € (le CCAS devrait donner également 250 € pour les activités enfants)
- OGEC (Ecole privée Ste Agathe) de St Just d'Avray : 350 € par enfant soit 1 050 € (3 enfants)
- Groupe d'animation de Valsonne (Jeux Inter village) : pour la location d'un jeu qui marquera les 10 ans de ces rencontres : 100 €

- **Adoption des opérations à soumettre au Département pour les demandes de subventions**

Le conseil a approuvé à l'unanimité l'annulation du contrat triennal 2011-2015 et autorise le maire à faire deux demandes de subventions pour un nouvel aménagement aux abords du city-stade (construction d'un chalet abri, adduction d'eau, installation de tables et de nouveaux jeux), et la mise aux normes de l'électricité de l'église.

- **Dossier accessibilité**

Un nouveau dossier va être présenté pour obtenir un délai de six ans afin de faire les travaux nécessaires à l'accessibilité de la mairie. Le dossier prévoit l'installation au rez de chaussée de la mairie du secrétariat et de la salle de conseil.

- **Débat sur l'avenir de l'ancienne cure et du bâtiment du CCAS**

Un premier échange sur l'éventualité de vendre ou de conserver l'ancienne cure et le bâtiment du CCAS, a eu lieu. Plusieurs conseillers ont souligné que ces questions sont liées à l'avenir du dernier commerce du village et à l'importance de conserver un bar-restaurant. La discussion se poursuivra lors du prochain conseil qui aura lieu : **Vendredi 24 juin à 20 h 30**

### **Questions diverses :**

- Le conseil a approuvé l'idée que la commune se dote d'un grand panneau en bois "Saint Appolinaire vous accueille...".
- Le fleurissement de la commune aura lieu le 21 mai dès 8 h 30.
- Travaux voirie communautaire : La COR prévoit cette année de nouveaux travaux sur la route montant à la pépinière. Des travaux de réfection de la voirie du Chanfray sont également prévus, normalement l'an prochain.